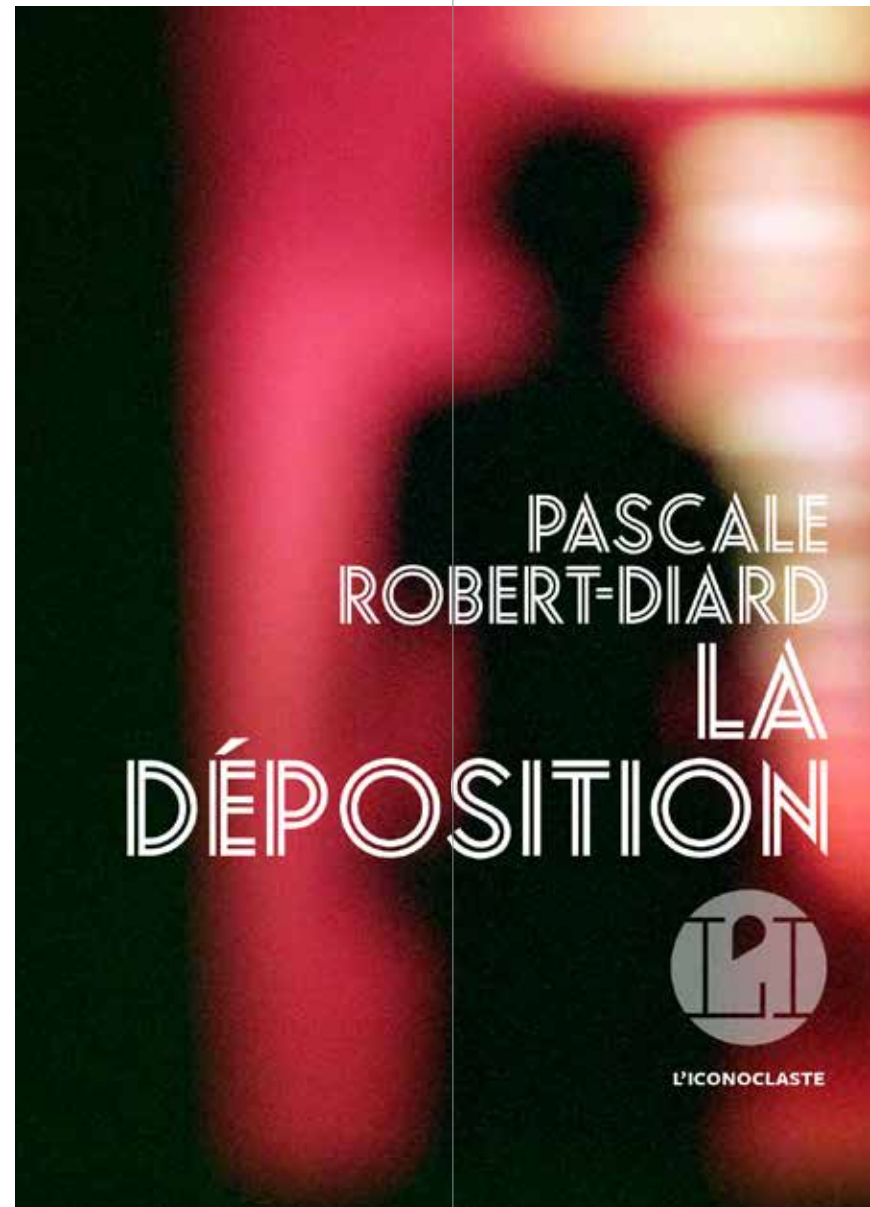


« La déposition » Pascale Robert-Diard revisite l'affaire Agnelet.

Remarquable. Au fil de La Déposition, Pascale Robert-Diard, chroniqueuse judiciaire au Monde réussit une singulière performance : explorer l'affaire de la mort d'Agnès Le Roux sous un angle inédit.



de réclusion criminelle. Il devrait bientôt sortir de prison..

Agnelet a tiré pendant qu'Agnès dormait.

Pascale Robert-Diard a confié à Nice Matin avoir été très marquée par le frisson éprouvé lors de ce troisième procès Agnelet lorsque Guillaume a accusé son père : *"J'ai ressenti immédiatement la violence absolue de ce que Guillaume affrontait. (...) C'était une violence légitime au nom de la vérité judiciaire, je l'ai souvent ressentie dans les procès criminels, mais jamais à tel point".* C'est cette violence qui l'a poussé à rencontrer le fils de Maurice Agnelet. Aujourd'hui, elle ne doute plus de la véracité du témoignage de Guillaume : *"J'avais effectivement peur de m'être trompée. (...) Mais toute son attitude, tous les*

éléments matériels - y compris des lettres - qui racontent cette stratégie du silence me conduisent à le croire."

Quand Guillaume Agnelet rompt le silence.

La chroniqueuse judiciaire retrace le parcours de Guillaume Agnelet. Il s'est battu aux côtés de son père puis il a rompu avec ce dernier. Il est revenu, lors du procès, sur les confidences de ses parents. Son père, par deux fois : " Tant qu'ils ne retrouvent pas le corps, je suis tranquille, et moi, le corps, je sais où il est ", à Paris et puis, quinze ans après, à l'aéroport de Genève. Sa mère, Anne, une fois, pour lui expliquer qui est son père : « Agnelet a tiré pendant qu'elle dormait."

Elle lui donne les dates (week-end de

la Toussaint 1977) et les lieux (Italie) de l'assassinat. Et puis, enfin, la déposition. Guillaume Agnelet rompt le silence. Pascale Robert-Diard reste marquée à jamais par le courage de Guillaume. Elle témoigne : *"La facilité consistait à se taire pour avoir la paix. Il entre dans le feu et on le voit traverser le feu devant nous, en direct. Je ne m'en suis toujours pas remise. J'ai cru qu'il n'allait pas survivre."* Tout homme a droit à l'ordinaire de la vie. Guillaume Agnelet a dû faire face à l'irruption du tragique dans la sienne.

La chroniqueuse judiciaire évoque un moment fort. Les confidences faites à Guillaume par sa mère Anne à Cantaron, dans la maison familiale :

" Tout ce que je vais te raconter, je le tiens de lui (Maurice Agnelet) ".

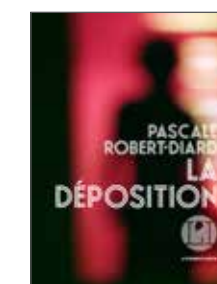
« Guillaume a écouté les mots rouler. Des mots sans précaution qui lui disent ce qu'il fuit vraiment depuis qu'il a 14 ans. Qu'Agnès est morte et que c'est lui qui l'a tuée. Anne en sait bien plus encore et depuis bien longtemps. Elle dit que ça s'est passé le week-end de la Toussaint 1977, en Italie, dans un coin isolé des environs de Monte Casino où Maurice et Agnès s'étaient arrêtés pour passer la nuit.

- Il a tiré pendant qu'elle dormait ».

La Déposition se lit comme un thriller.

Bien réel ! ●

Paul Barelli



La Déposition,
Pascale Robert-Diard,
ed. L'Iconoclaste,
240 p. 19€.

Pour avoir également suivi ce dossier en particulier pour RMC, depuis son origine : la Toussaint 1977 où disparaît Agnès, je peux attester de la qualité de ce récit judiciaire -alliage subtil de rigueur et d'émotion contenue qu'on devrait étudier dans les écoles de journalisme. Pascale Robert-Diard revient sur la déposition choc du fils de Maurice Agnelet, lors du troisième procès Agnelet le 7 avril 2014, au cours duquel Guillaume avait dénoncé son père.

Comment Guillaume Agnelet, un fils qui avait toujours soutenu son père, a-t-il pu l'accuser publiquement du meurtre de son amante Agnès Le Roux ? Quels ressorts intimes l'ont conduit à dévoiler un terrible secret de famille, au risque

de se couper de la sienne?

Telle est l'histoire que raconte "La déposition", le nouveau livre de Pascale Robert-Diard. La chroniqueuse judiciaire a mené toute une série d'entretiens avec le fils de l'ancien avoué. Pour décrypter d'un jour nouveau l'une des plus mystérieuses affaires de l'histoire du crime. Pascale Robert-Diard nous transporte le 7 avril 2014 au palais de justice de Rennes. Le fils, Guillaume Agnelet, accuse le père, Maurice Agnelet, du meurtre d'Agnès Le Roux. Désormais Guillaume est seul. Son frère aîné, Jérôme, est mort du sida en 1990. La rupture est totale avec sa mère et son autre frère. Eux continuent à décliner une histoire falsifiée de la famille. Il a décidé de dire la vérité. Maurice Agnelet est condamné, à 76 ans, à vingt ans